Janvier 2014

Le Vatilieurois

Sommaire

Vœux du Maire	2
Travaux voierie	4
Travaux Mairie	5
La vie à l'école	6
Comice Agricole	8
Associations	10
Sou des Ecoles	12
Sictom	13
Elections	15
Etat Civil	16

Les vœux du Maire

Prononcés lors de la cérémonie du 18 janvier 2014

Le Conseil municipal et moi-même voulons vous adresser à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour cette année 2014 qui commence, meilleurs vœux de santé et de réussite.
Merci à tous d'être venus une nouvelle fois très nombreux pour cette traditionnelle cérémonie des vœux

2013 ne fut pas une année facile : En France, des réformes importantes sont menées sans que malheureusement la sortie de la crise ne se profile et le chômage reste important.

2013 restera également l'année d'un grand débat en France avec le vote de la loi sur le mariage pour tous. Avec le vote de cette loi, nous devenons le 14° pays à autoriser le mariage pour les couples homosexuels.

On se souviendra aussi des événements au Mali avec l'intervention de la France. Aujourd'hui, c'est en Centrafrique que la situation est explosive. Cela nous prouve une fois de plus qu'il faut rester vigilant et lutter en permanence contre les fanatiques et terroristes.

Il faudra malgré tout garder en mémoire des évènements beaucoup plus réjouissants, notamment la libération de plusieurs otages que ce soit au Cameroun ou au Niger.

Au niveau international, je terminerai bien sur par évoquer la mort de Nelson Mandela, à 95 ans. Plus de 70 chefs d'Etat ont fait le pèlerinage jusqu'en Afrique du sud pour lui rendre hommage, et il doit rester dans nos esprits comme un géant de la paix qui doit continuer à servir de modèle à tous.

Plus près de nous, dans notre commune, l'année a été chargée et de nombreux projets sont en cours d'élaboration notamment au niveau des intercommunalités. Les élections prévues en 03/2014, j'y reviendrais plus tard, ne doivent pas bloquer nos institutions et retarder des décisions importantes à mettre en place. Je pense entre autre à plusieurs sujets comme

Le rythme scolaire : nous avons choisi de décaler le passage aux 4 jours ½ à la rentrée 2014 et cela pour préparer au mieux ce changement et la mise en place des temps périscolaires. Cela n'est pas facile en particulier à cause du coût important de cette réforme qui reste à la charge des communes et va impacter leur budget. Le syndicat scolaire devra embaucher du personnel supplémentaire pour encadrer nos enfants et c'est grâce à l'aide de bénévoles que nous pourrons leur proposer des activités intéressantes. Comme vous le comprenez, il s'agit bien d'un appel à bénévoles et à projets.

Le SICTOM : la gestion de nos ordures n'est toujours pas correctement en place, particulièrement dans les communes urbaines. Un audit a été réalisé cette année, notamment à la demande de la préfecture et des décisions ont dû être prises pour tenter de sortir de la crise. Elles impactent bien évidement le budget de ce syndicat. Je tiens à vous féliciter, Vatilieuroises et Vatilieurois pour votre implication dans ce système de tri et à remercier nos délégués qui sont toujours présents aux réunions pour suivre cet épineux sujet.

Au sein de la communauté de communes, l'accent doit être là encore mis sur le suivi du budget. Au même titre que pour les communes, les dotations de l'Etat diminuent fortement alors que nos obligations augmentent, des priorités doivent donc être fixées.

Les vœux du Maire

En parallèle à tous ces sujets, il n'est pas question d'oublier la gestion quotidienne de notre village. Les dossiers se gèrent souvent sur plusieurs années, pour des raisons de montage de dossier mais également de finances. Les subventions et dotations de l'Etat étant en baisse, il faut gérer les dépenses de fonctionnement avant de privilégier l'investissement pourtant indispensable à la survie de nos villages. Cette année, nous avons ainsi enfin débuté les travaux de rénovation de la mairie, les gains de chauffage attendus ne seront pas anodins.

Le dossier de l'aménagement de l'entrée coté Tullins, afin de la mettre en sécurité continue à s'élaborer.

La commune a dû faire face également à des travaux de voirie importants exceptionnels du coté de Revelore et de La Combe, mais également récurrents sur de nombreux sites. Merci à Gaétan et Cédric pour le suivi de ces chantiers.

C'est maintenant que je vais commencer les remerciements, mais il faut savoir mettre à l'honneur les personnes qui s'investissent au quotidien pour leur village. Et je vais commencer, sans les nommer car j'en oublierai, par toutes les personnes qui ont apporté leur aide lors du dernier épisode neigeux pour dégager au plus vite les routes, nous permettre de retrouver du courant dans des délais raisonnables, et assister nos personnes âgées. Je vais juste nommer Max, pour toutes les années qu'il a passé à dégager les routes de notre commune. Aujourd'hui, il a choisi de réduire ce travail pénible et de se concentrer sur les routes départementales. Désormais, c'est l'entreprise Agriloc de Poliénas qui accomplit cette tâche. La priorité est apportée aux dégagements des routes empruntées par les cars scolaires et tout est fait pour vous permettre de vous déplacer dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. Néanmoins il peut arriver comme la dernière fois que les conditions soient plus compliquées, et je compte sur la compréhension de tous.

Je continuerai en remerciant les employés communaux qui nous accompagnent au jour le jour toujours au service de tous : Yolande ZUCCHELLI, Jean-Claude NIEVOLLET et Serge FAYARD.

Enfin, je terminerai par nos associations, élus et bénévoles qui ont animé le village tout au long de l'année. Celle-ci a été riche et les gens qui ne connaissaient par notre joli village reviennent maintenant avec plaisir. Je citerai la fête de la musique, la vogue, le symposium, la mondée, le repas des anciens et bien évidemment le meilleur pour la fin le comice agricole. Les implications de chacun ont été fortes et tous ces évènements furent une grande réussite. 2014 s'annonce un peu plus calme mais ce n'est peut-être que temporaire, d'autres idées de fêtes vont sûrement germées.

Comme je l'ai évoqué précédemment, 2014 commencera par l'élection d'un nouveau conseil municipal le 23 et 30 mars. Celui-ci prendra en charge notre village pour les 6 années à venir. Mon vœu c'est que ces élections au combien importantes attirent le plus grand nombre d'électeurs aux urnes et qu'elles se passent dans le respect des idées de chacun. Cette année, les conditions de vote ont changé, y compris pour les villages de moins de 1000 habitants, je vous invite donc à prendre le temps de lire le prochain Vatilieurois qui reprend en détail les nouveautés. Chaque personne présente au conseil donne de son temps et de ses compétences pour s'occuper des différents dossiers et je voudrais remercier toute l'équipe aujourd'hui présente à mes cotés pour son investissement tout au long de ce mandat.

Enfin, pour terminer avec les élections, la réforme des collectivités locales doit ramener le nombre de cantons en Isère de 58 à 29, à l'horizon 2015, en créant des cantons d'environ 42000 habitants. Nous serons sûrement impactés car bien qu'actuellement dépendant du canton de Tullins, nous sommes au quotidien rattachés au Sud-Grésivaudan. C'est donc une affaire à suivre.

Merci à tous d'être venus, je vous renouvelle à tous au nom de l'équipe municipale tous mes vœux de bonheur et de santé et vous invite à nous retrouver autour du verre de l'amitié

Travaux Voierie

Chemin du plancher :

Reprise du carrefour en enrobé devant la maison de M. FAYARD André ainsi que le départ du chemin du Plancher sur 40 mètres.
Montant 5 400 €.

Route du Cheval Blanc :

Réalisation d'un épaulement de chaussée du pont jusqu'au carrefour vers M. CAROEN Mickaël, ainsi que la reprise du carrefour.
Montant 8 900 €.

Route des Coteaux :

Suite à des affaissements récurrents de la chaussée au niveau de la maison de M. SAUZE Albert,
un talutage et un décalement de la chaussée ont été réalisés sur une longueur de 60 mètres. Réalisation d'une cunette en enrobé sur 90 mètres linéaire.
Montant 35 300 €.

Route de Revelore :

Réalisation d'un « pneusol » pour reconstituer le talus qui avait glissé l'hiver dernier, afin de soutenir la route.
Montant 31 000 €.

Elagage :

L'hiver est arrivé tôt et n'a pas laissé le temps aux arbres de se défeuiller, ce qui a endommagé les réseaux électriques, téléphoniques et barré de nombreuses routes. Nous tenons à remercier les bénévoles ainsi que les entreprises VANGI et MURDINET Paysage pour avoir répondu présent. Ce sont 9 personnes qui ont tronçonné, élagué et dégagé les routes pendant 5 heures.

Suite à cet événement, nous avons fait élaguer tous les arbres le long des routes avec l'aide d'un lamier.

Bientôt une nouvelle Mairie !

Les travaux débutés à l'automne se déroulent normalement selon le planning établi par le maitre d'œuvre M.PINEAU, architecte à St Marcellin.

Les travaux intérieurs sont bien avancés. Seuls restent les travaux de petites menuiseries, peinture et faux -plafonds.

Les couleurs ont été soumises au conseil municipal. Celui-ci a également choisi le mobilier: table du conseil, chaises, et poste du secrétariat adapté pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Le mobilier ne faisant pas parti du budget initial, son coût de 9166 € TTC a été voté lors du dernier conseil municipal.

Concernant les travaux extérieurs :

Les nouvelles menuiseries ont été posées. Les fenêtres et volants roulants, à fort pouvoir isolant, ont été choisis afin de limiter au maximum les déperditions énergétiques.

La peinture des encadrements a été réalisée. Les volets de l'étage seront également repeints dans la même teinte, pour une parfaite harmonie de l'ensemble.

La fin des travaux est prévue pour fin janvier et vous pourrez retrouver notre secrétaire de mairie qui vous accueillera dans ces nouveaux locaux début février.

Les postes informatiques de l'école ont été sécurisés

La vie à l'école

A la Bibliothèque : Rencontre avec l'Art le 11octobre 2013

Ce matin, Gaëlle est venue faire des jeux, nous lire une histoire qui parlait de « l'ours qui a vu l'homme qui a vu l'ours » et aussi nous aider à choisir un livre et puis on les enregistrait sur l'ordinateur. Après, il y avait une grande carte et nous, on devait remettre les petites étiquettes :

C'était des statues, une composition qu'il fallait retrouver sur la maquette du musée. Dorine

Le courseton vu par Syriane :

On va faire le courseton, on s'est entraîné pour faire le courseton. Le 18 octobre à Poliénas on doit courir 15 min pour les grands, les petits vont courir 12 min. On va courir devant les parents ; ça va être trop bien. On s'est vraiment bien entraînés. J'espère qu'on va y arriver.

en attendant notre tour

La neige et le rallye maths

« Ça y est, il neige. Hier, je ne suis pas allé à l'école parce qu'il y a eu une panne d'électricité. Quand je suis allé faire de la luge, sur le chemin, il y avait un arbre déraciné à cause de la neige. » Valentin

« J'étais avec la maîtresse Sylvie et avec Flavie, Sarah, Yanis. On a fait une fiche de maths remplie de problèmes. Trop génial ! On a eu tout juste. Il y avait aussi ma sœur et ma cousine dans d'autres groupes. » Lola

« La première fiche on ne l'a pas réussie avec la maîtresse et Oréa. Heureusement qu'à la fin Noé a vérifié sinon on n'aurait pas eu juste. Après, on a fait le jeu des allumettes ; on y a passé du temps. »

Reportage de Gabrielle sur :« J'ai vu le loup », spectacle présenté par Pierre Zini le jeudi 28 Novembre à la salle des fêtes.

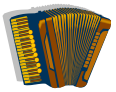

Oh, quelle journée ! Moi, j'ai bien aimé avec toute la classe. On a chanté des chansons. En même temps, il chantait, il jouait des instruments : tambour de printemps, accordéon, guitare, violon.

Il a raconté des histoires de la chèvre de M. Seguin, le petit Chaperon Rouge, les 3 Petits Cochons. Bon, bref, le reste je ne sais plus,… la fable du Loup et de l'Agneau. Parfois, il nous interrogeait sur les instruments et les chansons ? C'était très bien.

La vie à l'école (suite)

La rentrée en forêt

Dans la forêt où, tous, on était
Les sangliers, des traces ont laissées.
Sur le chemin, on a repéré
Une limace sur un champignon,
Mais dans le nid plus d'oisillons.
Sur le sentier, pas de hérisson.

La fougère aspire de l'air
C'est bientôt l'hiver pour les pics verts :
Ils collectent vite les vers de terre.
C'est la saison des cueillettes, quelle fête !
L'écureuil rassemble-t-il des noisettes ?

Le renard était-il en retard,
Caché pour observer nos œuvres d'art ?
Le coucou pique le buisson de houx.
Il n'a pas peur du loup, pas du tout :
Pas de loup à Vatilieu chez nous.

COMICE AGRICOLE

C'est avec une très grande fierté et pour la première fois dans les annales, que Vatilieu a reçu le Comice Agricole le samedi 10 aout 2013.

Des dizaines de vaches, des chevaux, chèvres, brebis, oies, cochons et même un lama ont fait la joie des nombreux visiteurs.

Côté distractions pour les enfants, le rodéo mécanique, les petits tracteurs à pédales

et chacun a également pu découvrir le stand de la filière bois dont le but est d'augmenter la rentabilité de la sylviculture, tout en préservant la biodiversité tout ça au rythme d'une fanfare

Comice agricole (suite)

Le temps fort de la journée
a été le concours
d'élevage où les plus
belles laitières
de toutes les races
ont fait l'admiration des
nombreux connaisseurs.

Merci

à tous les agriculteurs
et les bénévoles du village
qui ont fait de cette journée ensoleillée
un souvenir de vacances inoubliable….

Lors de la réunion de Bilan, le Comice a remis un chèque de 800 € au Foyer Rural et à l'ACCA de Vatilieu mais aussi offert la future horloge de la nouvelle Mairie.

Foyer Rural

Les trois manifestations de ce deuxième semestre ont permis comme chaque année de fédérer les familles du village autour de la bonne humeur et de la convivialité.

LA VOGUE et sa réputation attire de plus en plus de monde. L'ambiance est chaleureuse grâce aux diverses manifestations: L'orchestre de Bruno Mehr, l'animation de Serge Sibut, les concours de pétanque, le feu d'artifice toujours magnifique et la pesée du cochon qui remporte un franc succès.

LA MONDEE : c'est une manière de renouer avec les traditions. Elle attire bon nombre de Vatilieurois et se termine par une dégustation de Beaujolais nouveau et saucissons.

Repas des Aînés

Le repas des Anciens (organisé par la Mairie et le Foyer Rural) est un moment fort pour nos aînés, toujours heureux de se retrouver et de trinquer à l'amitié et à leur passé qui les unis.

Les chansons rythment cette journée qui fait du bien à tous. Chacun a pu voir ou revoir les manifestations de l'année à travers un diaporama

Bibliothèque

Les Nouveautés sont à la bibliothèque
Et si le livre que vous avez envie
de lire n'est pas disponible,
On peut vous le réserver…

Ouvert le
Mercredi de 15 à 17h
Samedi de 14 à 16h
Adhésion : 10€ par an et par famille

ADMR Vente de brioches

Depuis de nombreuses années, l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) apporte son soutien aux personnes âgées et aux familles, de façon ponctuelle ou plus régulière.
Cela peut être à l'occasion d'une sortie d'hospitalisation, durant la convalescence, ou pour participer au maintient à domicile d'un parent âgé.
Les services offerts vont du ménage au petit bricolage, aide aux courses, soutien aux familles….
Une prestation de portage des repas à domicile est également proposée à toute personne désirant en profiter.
L'Association est basée à Vinay, elle regroupe des délégués des communes, des bénévoles qui traitent les dossiers et des salariés qui se rendent au domicile des clients.
Les coûts de fonctionnement sont assurés par plusieurs sources : subventions des communes et de la Communauté de Communes, participations des caisses de retraite et de Sécurité Sociale, Conseil Général, vente de brioches et de calendriers…. Les personnes aidées participent également selon leurs revenus.
Les membres du Conseil Municipal se présenteront chez vous **le week-end du 25 et 26 janvier pour vous proposer les traditionnelles brioches,** je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil…nous aurons peut-être tous un jour besoin des services de l'Association, alors faisons la vivre !

En cas de besoin, ou pour information, n'hésitez pas à contacter la mairie, qui vous mettra en contact avec le délégué responsable du secteur, ou directement l'ADMR au : **04 76 36 78 62**.

Amicale.com

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre-Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du syndicat intercommunal scolaire vous invite à sa

9ème VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Notre fabrication est artisanale et nous vous proposons :

- saucissons à cuire
- merbudes
- pétafine
- pains
- pognes / saint-genix

La vente aura lieu le
DIMANCHE 9 FÉVRIER 2014
À VATILIEU DE 9H À 12H.

Vous recevrez courant janvier 2014 dans votre boîte aux lettres les bons de commande.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014.

Sou des Ecoles

L'Assemblée Générale du Sou des Ecoles qui s'est déroulée vendredi 20 septembre 2013 à Vatilieu n'a pas connu foule. Seulement 3 parents étaient présents sur les 65 familles dont les enfants sont scolarisés sur les groupes scolaires de Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu. Le sou des écoles a renouvelé son bureau qui ne se compose plus que de 4 personnes.

Le Sou des Ecoles rappelle que les bénéfices des manifestations organisées servent à financer les activités proposées aux enfants par les enseignantes en particulier l'achat de matériel pédagogique, les sorties scolaires, le ski et les spectacles et à proposer des animations gratuites (spectacle de Noël, chasse aux œufs, …). Pour l'année 2012-2013, l'aide financière versée par le Sou des Ecoles a représenté 53 € par enfant.

La faible participation des parents a conduit l'association du Sou des Ecoles à revoir le planning des événements organisés habituellement chaque année. Plusieurs manifestations ont ainsi été annulées et en particulier le spectacle de Noël qui était offert chaque année aux enfants du regroupement scolaire Chantesse Notre Dame de l'Osier Vatilieu ainsi que le Loto qui est pourtant une des manifestations qui permet de récolter le plus d'argent.

Si des parents sont disponibles pour participer aux actions du Sou des Ecoles, il est encore temps de rejoindre l'association.

Les manifestations depuis la rentrée 2013

La tombola d'automne a connu un joli succès et les heureux gagnants se sont vus remettre une tablette numérique, une cafetière Expresso, un service à raclette Lagrange, une station d'accueil MP3, …

Une vente de brioches et de petits objets « idées cadeaux Noël » a été organisée au mois de décembre. Les familles ont pu venir retirer leurs commandes à l'Ecole de Chantesse accueillies par Isabelle CARLIN autour d'un vin chaud offert par le Sou des Ecoles.

✦ Le Sou des Ecoles a également financé le transport en car pour **le courseton 2013** à Poliénas.

Les prochaines dates à retenir :

A ne pas manquer : la soirée Zumba samedi 29 mars 2014 de 20h à 22h à la salle des fêtes de Cras. L'entrée est à 6€ avec une boisson offerte et gratuit pour les moins de 12 ans. Que vous soyez parent ou non, vous êtes les bienvenus pour passer une soirée dynamique dans la bonne humeur ! Invitez vos amis, vos familles ! Attention le nombre de places est limité, pensez à réserver au 06 15 96 09 74.

La chasse aux œufs de Pâques le dimanche 13 avril 2014 matin à l'Espace Bon Rencontre de Notre Dame de l'Osier.

La traditionnelle et attendue **fête de fin d'année des écoles** est déjà programmée à l'Espace Bon Rencontre samedi 28 juin 2014.

Un projet pour la fête des mamans est en cours … mais nous n'en dirons pas plus pour garder la surprise …

Le Sou des Ecoles tient à remercier la mairie de Vatilieu et le Conseil Général pour leur soutien, les maîtresses pour leur implication et les parents qui viennent donner un coup de main aux manifestations.

Un merci du cœur est également adressé au couple de généreux donateurs, habitants de Vatilieu.

Le Sou des Ecoles présente à tous les Vatilieurois ses meilleurs vœux pour 2014.

Courriel : soudesecolescvo@gmail.com

Bonne Année

SICTOM

Rétrospective 2013

La suspension de la redevance incitative au 1er janvier 2013, a vu augmenter de 15 à 20 % le tonnage des ordures ménagères mais n'a pas arrêté les dépôts sauvages. Cette évolution engendre un coût supplémentaire de 50 000 €.

La collecte sélective va également dans le bon sens. Aujourd'hui, ce sont 2 camions qui collectent 16 heures par jour, 6 jours sur 7, le verre, les emballages et le papier. Pour cela, le SICTOM a privilégié l'acquisition de 2 camions neufs.

Suite à la dérogation préfectorale du 7 Février 2013, la préfecture a demandé un audit pour analyser le fonctionnement actuel et proposer des mesures correctrices du système afin d'obtenir l'adhésion des usagers.

L'audit a mis en avant des préconisations qui seront en place dès janvier 2014.
Un technicien sera chargé d'effectuer le suivi et le contrôle des prestations de SITA. Il est très important de pouvoir chiffrer les dysfonctionnements, et leurs fréquences afin d'appliquer d'éventuelles pénalités.

Le deuxième poste sera un accueil unique en charge des relations avec les usagers pour gérer les demandes d'informations, les réclamations sur la propreté et les dysfonctionnements.

En 2014, le coût de gestion des déchets ménagers va augmenter. Pour limiter la hausse des coûts, l'enjeu du SICTOM est de maîtriser l'augmentation des tonnages d'ordures ménagères et de diviser par deux **le taux de refus de tri des emballages**. Les refus de tri sont des emballages ou des sacs d'ordures ménagères mis dans les conteneurs des emballages à recycler. Arrivées au centre de tri, les bennes ne sont pas triées et leurs contenus partent à l'enfouissement, ce qui fait une recette en moins au SICTOM.

Cette année, le SICTOM va lancer une étude sur la rénovation de la déchetterie de Vinay afin qu'elle soit plus fonctionnelle et adaptée aux professionnels.

L'ensemble des élus du SICTOM
s'est réuni à Vatilieu le
mardi 10 décembre 2013
pour voter le budget 2014.

Règles de bonne conduite (période hivernale)

Situé en zone de montagne, notre village est exposé aux conditions climatiques hivernales. Les conditions de circulation peuvent être difficiles durant cette période en raison des baisses de température et des chutes de neige.

La municipalité a fait le choix d'organiser le déneigement des routes communales sur la même organisation que le département. C'est pourquoi sont déneigées prioritairement des routes de liaison entre les départementales telles que la route de la Combe et de la Jaconnière puis ensuite les voies d'accès à un hameau puis enfin à une habitation.

La sécurité est une priorité absolue pour les élus de Vatilieu. Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité routière de tous.

Toutefois les conditions climatiques peuvent être imprévisibles. Assurez-vous d'être prêt à prendre la route l'hiver et adaptez votre vitesse aux conditions du moment.

Durant cette période, écoutez la météo et l'état des routes à la radio.

Votre véhicule doit être équipé de pneus adaptés et les chaînes à bord du véhicule sont recommandées.

Prévoyez du temps supplémentaire pour vous rendre à destination et au besoin, retardez votre déplacement s'il est possible. Quand les conditions sont extrêmes, les routes impraticables, **ne partez pas.**

Bonne route à tous.

Commémoration du 11 novembre

Nous avons rendu hommage aux soldats en écoutant le texte du Gouvernement lu par les élèves de Vatilieu

Nouveau jardin du souvenir à Vatilieu.

Elections du 23 et 30 Mars 2014

CE QUI VA CHANGER DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Vous allez être amené à élire vos conseillers municipaux pour 6 ans : 11 conseillers dans notre commune.

Les conditions pour voter :

- avoir plus de 18 ans , être français et être inscrit sur la liste électorale de votre commune
- Si vous êtes ressortissant de l' Union européenne, avoir plus de 18 ans et être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence

Une procuration pourra être établie à la brigade de gendarmerie

ATTENTION : Dorénavant, pour voter, vous devrez présenter une pièce d'identité

Le mode de scrutin : ne change pas

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste . Le panachage reste possible. Les suffrages sont dans tous les cas décomptés individuellement.

La déclaration de candidature : Il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate

Pour pouvoir se présenter à l'élection, une déclaration de candidature en préfecture est obligatoire au plus tard le 6 mars 2014 pour le 1° tour, et le 25 mars 2014 pour le second. De nouvelles candidatures peuvent être déposées pour le 2° tour, uniquement si le nombre de candidats au 1° tour est insuffisant par rapport au nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal.

Le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats seront affichés dans chaque bureau de vote.

La parité : les règles de parité ne sont pas imposées

L' élection des conseillers communautaires : Vous n'élirez pas de conseillers communautaires.

Ceux-ci seront les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau du conseil municipal, en commençant par le maire, puis le 1° adjoint et ainsi de suite autant de fois qu'il y a de siège à pourvoir. Ce nombre de siège a été défini par arrêté préfectoral en octobre 2013. Il est de 1 élu pour la commune de Vatilieu. Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul siège, un suppléant est désigné.

Qui est élu :

Au 1° tour : sont élus les candidats qui réunissent à la fois

- La majorité absolue (+ de 50%) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls)

- Un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Au 2° tour :

Il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants (majorité relative)

En cas d'égalité des voix, le candidats le plus âgé est élu

Votez :

Un geste citoyen

La commune continue à renouveler ses anciennes illuminations qui n'étaient plus adaptées.
Nous avons investi dans des illuminations de poteaux de dernières technologies 100% LED pour un budget de 1430 €.

Bonne année 2014

Nouveaux Arrivants :
Arnaud Julien & Durand Céline
175, route de Cras

Matheron Dominique et Gérard
41, route de la Demoiselliére

Giroud Sèverine
1644, route de Cras

Giry Damien & Pareillet Florence
99, route des Tappaux

Hofman Thomas et Vanessa
8, impasse du petit chemin

Laroche Alain et Joëlle
314, route de la Demoiselliére

Pouvreau Laure (anciennement ferme Inard)
291, route de Revolore

ETAT CIVIL

Naissances :

Lucenzo Francillon le 4Juillet 2013

Lenny Corre le 25 Septembre 2013

Bientôt un nouveau site...
vatilieu.sud-gresivaudan.org

Mairie
Le Village
38470 VATILIEU
Tél. **04 76 07 09 02**
Fax **04 76 07 83 25**
vatilieu.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture

Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 14h à 17h

Rédaction : Les élus, F. Clavel
Maquette : Isabelle Dupraz-Forey, Patricia Prelle, Yolande Zucchelli
Impression : PRESS VERCORS

Imprimé sur papier 100% recyclé.